

# 3<sup>e</sup> Cross evian

Dimanche  
11 octobre 2015  
Bois de Larringes



Ouvert aux licenciés FSGT, FFA Haute-Savoie et aux non-licenciés sur présentation d'un certificat médical  
Catégories: des débutants aux masters avec distances de courses adaptées. Classement individuel par catégories.

**Nouveau: Marche solidaire départ 9h**

Renseignements et bulletin d'inscription

[gerard.bochaton@danone.com](mailto:gerard.bochaton@danone.com)

[www.courzyvite.fr](http://www.courzyvite.fr)

10 € pour les adultes, 2€ les enfants de -18 ans

**Au profit de l'association les papillons de Charcot**

# 3e Cross entreprise **evian**

11 octobre 2015 Bois de Larringes



## Inscriptions

Feuille dûment complétée et signée. Dernier délai le 8 octobre 2015.

A retourner par mail: [gerard.bochaton@danone.com](mailto:gerard.bochaton@danone.com)

Par courrier ou directement auprès du: **Secrétariat du CE SAEME Usine d'Amphion 74500 Amphion.**

Ouvert aux licenciés FSGT et FFA.

Remise des dossards à partir de 8h au départ du Parcours Santé des Bois de Larringes.

Marcheurs	2010 et avant	9h00	4,8kms
Vétérans	1975 et avant	9H30	9,6 kms
Seniors	1976 à 1992	9H30	9,6 kms
Espoirs/juniors	1993 à 1997	9H30	9,6 kms
Dames	1997 et avant	10H15	4,8 kms
Cadets	1998 à 1999	10h15	4,8 kms
Minimes	2000 à 2001	10h15	4,8 kms
Benjamins	2002 à 2003	10h45	2,4 kms
Poussins	2004 à 2005	11h15	1,6 kms
Débutants	2006 à 2008	11h30	800 m

Remise des prix dès 12H00.

Un lot souvenir à chaque participant.

Récompenses aux 3 premiers des catégories cadets à vétérans et à l'ensemble des participants des catégories jeunes.

Petit parcours 4,800 km cadets, féminines **10€**

Grand parcours 9,600 km hommes **10€**

Enfants de débutants à minimes **2€**

**Marche solidaire tout public sans certificat 5€**

### Majoration de 3€ le jours de la course

Nom .....Prénom.....

Adresse.....

Date de naissance.....

Sexe: masculin-Féminin

Nationalité.....

N° de licence.....Club.....

**Non licencié:** veuillez joindre un certificat de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Les mineurs non licenciés né en 1995 et après doivent présenter une autorisation parentales signés par les représentants légaux.

Je soussigné(e).....père,mère autorise

L'enfant..... à participer au Cross SAEME 2015.

Date et signature du représentant légal.

N° DE DOSSARD

Catégorie